

V

L'enseignement de l'arabe aux enseignements secondaires du Cameroun : réalités, difficultés et défis

- **Souleymanou Abba**, (souleymaanabba@hotmail.com), Ministère des enseignements secondaires

Résumé

Cet article examine la problématique de l'enseignement de l'arabe au secondaire du Cameroun. Basé sur une analyse documentaire, il met en évidence le statut, la place et l'évolution de cette langue dans le système éducatif camerounais. Malgré la multiplicité de ses variantes, l'arabe standard moderne demeure la langue de communication qui rassemble les peuples arabes et leurs locuteurs à travers les médias, les outils numériques et les correspondances administratives et diplomatiques. Au-delà de ses caractéristiques linguistiques, cette variante s'avère particulièrement appropriée à la formation des apprenants des lycées et collèges du Cameroun. Nonobstant les difficultés permanentes liées aux infrastructures et aux ressources humaines, l'arabe aux enseignements secondaires doit relever de nombreux défis, notamment l'implémentation intégrale des programmes, la production de manuels scolaires, la formation des enseignants et l'augmentation des heures d'enseignement. Les recommandations présentées dans cet article visent à améliorer son enseignement.

Mots-clés

Arabe, enseignements secondaires, communication, difficultés, défis

Abstract

This article reviews the issue of teaching Arabic in secondary schools in Cameroon. Based on a documentary analysis, it highlights the status, place, and evolution of Arabic in the Cameroonian education system. Despite its varieties, Modern Standard Arabic remains the language of communication that unites Arab peoples and their speakers through the media, digital tools,

and administrative and diplomatic correspondence. Beyond its linguistic characteristics, this variety proves to be particularly appropriate for the training of learners in high schools and colleges in Cameroon. Notwithstanding the ongoing difficulties related to infrastructure and human resources, Arabic in secondary education faces numerous challenges, including the full implementation of syllabi, the editing of textbooks, teachers training, and the decreasing of teaching hours. The recommendations presented in this article aim to improve the teaching of Arabic in secondary schools in Cameroon.

Keywords

Arabic, secondary education, communication, difficulties, challenges

Introduction

Le Cameroun possède un paysage linguistique riche et diversifié caractérisé par la promotion de plusieurs langues. Les mécanismes de la politique linguistique camerounaise sont nombreux et variés, hérités de l'histoire coloniale, dont les résultats ne correspondent pas toujours aux objectifs fixés. Certains auteurs préconisent une réorientation de cette politique vers une approche plus consensuelle de promotion et d'intégration linguistiques (Mbida, 2020). C'est dans cette dynamique que le pays a opté pour une ouverture à l'international en instaurant l'enseignement de langues étrangères telles que l'allemand, l'espagnol et l'arabe, rejoints ultérieurement par le chinois et l'italien, qui constituent désormais des disciplines enseignées au secondaire.

Selon Albalawi et al (2017, p. 5), l'arabe est reconnu comme langue de culture universelle et doit être libéré de certains statuts qui ne l'honorent pas pour s'établir comme langue de communication. Avec l'évolution et les profondes mutations que connaît le monde dans la quasi-totalité des domaines, il n'est pas à la traîne et poursuit son progrès en intégrant les nouvelles données liées à son enseignement et apprentissage, à son usage et à sa vulgarisation.

Partant de ce contexte, le présent article étudie la problématique de l'enseignement de l'arabe au Cameroun en examinant ses caractéristiques et ses variantes. Il présente ensuite le cadre de son enseignement dans les lycées et collèges camerounais en mettant l'accent sur les choix didactiques appropriés pour l'acquisition de la communication orale et écrite par les apprenants.

Cet article tente de répondre aux questions suivantes : Quel est le statut de l'arabe au plan international, continental et national ? Quelles sont ses variantes et comment les distinguer ? Quelle place occupe t-il dans les enseignements secondaires ? Quels choix didactiques conviennent à son enseignement ? Quelles sont les difficultés et les défis à relever pour optimiser cet enseignement ?

I. Repères historiques

L'arabe est une langue sémitique au même titre que l'hébreu, l'araméen et le syriaque. Plus de 200 millions de personnes la parlent, et elle constitue la langue officielle d'au moins 22 pays situés dans la péninsule arabique, au Moyen-Orient et en Afrique.

Il partage plusieurs caractéristiques avec les autres langues sémitiques : un système phonologique riche en consonnes gutturales et un système morphologique structuré par la dérivation, la suffixation nasalisée du pluriel masculin, le passif interne et le diminutif.

À l'époque contemporaine, il s'est propagé sur la plupart des continents. On le retrouve fortement implanté dans les populations à forte concentration musulmane d'Asie et d'une grande partie de l'Afrique, principalement par la diffusion

du Coran. Avec les migrations, cette langue s'est établie dans plusieurs pays laïcs, comme le Cameroun, où une frange de la population — les Arabes Choa, environ 4 000 personnes — l'utilise pour communiquer, principalement dans les régions de l'Extrême-Nord et du Nord. Les relations diplomatiques du Cameroun avec les pays arabes confèrent également à cette langue une place privilégiée.

Historiquement, l'arabe s'est imposé d'abord comme langue religieuse, puis comme langue d'administration, de culture et de pensée, se manifestant dans les ouvrages historiques, les dictionnaires, les traités scientifiques et techniques, ainsi que dans les récits de voyages. Au IX^e siècle, la recherche linguistique appliquée à l'arabe a donné naissance à deux grandes écoles de grammaire en Irak : celle de Basra et celle de Koufa (El Kassas, 200, p.42).

Au Cameroun, selon Hamadou Adama (2008, p.49), l'arabe devint une langue d'ouverture, de communication, d'échanges et d'approfondissement du savoir islamique, symbolisant une certaine modernité. Sou'oudi (2015) rappelle que l'introduction de l'arabe dans le système éducatif camerounais remonte à la période des indépendances, bien qu'elle fut longtemps officieuse. Le parcours de cette langue s'est concrétisé avec la nomination de responsables pédagogiques aux enseignements secondaires en 2004, la formation de la première promotion d'enseignants d'arabe en 2010, et la validation des programmes d'études en 2014, grâce au changement de paradigme pédagogique engagé par les autorités.

Au-delà de cet aperçu historique et des caractéristiques communes, la langue arabe présente plusieurs variantes appelées à coexister tant au sein des populations arabophones qu'auprès des apprenants non natifs.

II. Variantes de l'arabe

Plusieurs auteurs dont Godeau (2010, p.4), Inbert et Pinon (2022, p. 11) et Abdellatif (2018, p.24) ont proposé des classifications diverses de l'arabe. Trois variantes principales s'en dégagent : l'arabe classique (اللغة العربية الفصحى), l'arabe dialectal (اللهجات العربية) et l'arabe standard moderne (اللغة المعاصرة العربية).

II.1. L'arabe classique (اللغة العربية الفصحى)

L'arabe classique se réfère à l'arabe d'origine, caractérisé par des normes grammaticales restées inchangées. Remontant à environ 14 siècles, il est essentiellement représenté par la langue du Coran. Cette variante se confond largement avec l'arabe religieux, la majorité des textes servant de fondement étant d'origine religieuse, notamment le Coran et les hadiths. Ces deux sources constituent la base de l'arabe classique, langue de communication pour les populations arabophones, particulièrement celles de confession musulmane. Les cultes et rituels musulmans s'y pratiquent exclusivement : le sermon de l'imam et les prières quotidiennes des fidèles sont prononcés en arabe classique. C'est également la langue d'enseigne-

ment dans les établissements scolaires de confession musulmane au Cameroun. Selon Emat (2023, p.189), le prestige de l'arabe provient de son passé historique en tant que langue divine (le Coran) et langue de domination arabo-islamique dans le septentrion camerounais.

Les éléments grammaticaux, morphologiques, syntaxiques et stylistiques de l'arabe classique s'appuient strictement sur le modèle des textes coraniques, des hadiths et de la littérature préislamique. La grammaire de Sibawayh (الكتابي والنحو) constitue la première grammaire de référence complète de l'arabe classique (El Kassas, 2005, p.45).

II.2. L'arabe dialectal (اللهجات العربية)

L'arabe dialectal comprend l'ensemble des variantes parlées quotidiennement par les populations des régions arabophones. Ces dialectes varient considérablement d'une région à l'autre, au point qu'ils constituent presque des langues distinctes.

Habash (2000) distingue l'arabe égyptien, levantin, du Golfe, du Maghreb, yéménite et maltais. Wafi (2004) propose cinq grands groupes : les dialectes de la péninsule arabique (Al-Hijaz, Najd, Yémen), les dialectes syriens (Syrie, Liban, Palestine, est de la Jordanie), les dialectes irakiens, les dialectes égyptiens (Égypte, Soudan) et les dialectes maghrébins. El Kassas (2005) en propose un regroupement en quatre catégories : les dialectes de la péninsule arabique, les dialectes maghrébins, les dialectes proche-orientaux et la langue maltaise. Ces différentes classifications sont tirées des travaux de Abdellatif (2018, pp. 32-33).

Il est important de noter que l'arabe choa dit *arabe tchadien* ne figure pas dans ces classifications. Cette variante remplit une fonction à la fois vernaculaire et véhiculaire, servant de moyen de communication entre les Arabes Choa et les populations locales. Les locuteurs rejettent l'appellation « choa », affirmant parler simplement l'arabe (Barreteau, Breton, & Dieu, 2000, p.166).

L'arabe choa se distingue par ses consonnes emphatiques, l'absence de distinction entre les phonèmes p/b et v/f, des simplifications syllabiques et un phénomène d'alternance vocalique. Sur le plan morphologique, il utilise préfixes, suffixes et affixes. Les nominaux reposent sur des racines de deux, trois ou quatre consonnes, tandis que les verbaux s'organisent autour d'un verbe se conjuguant à l'accompli ou l'inaccompli (Bichara, 2022-2023).

Au Cameroun, l'arabe tchadien est le dialecte le plus répandu en raison de la présence importante de ressortissants tchadiens dans les villes camerounaises.

Le dialectal s'écarte de la norme littéraire à plusieurs niveaux : désinences flexionnelles, duel, système verbal, intégration d'emprunts et néologismes (Bac-couche, s.d.).

II.3. L'arabe standard moderne (اللغة المعاصرة الحديثة)

L'arabe standard moderne est la variante qui rassemble tous les peuples arabes au-delà de leurs dialectes locaux, constituant une identité linguistique commune. Utilisé comme langue de communication écrite et orale dans les médias officiels et autres canaux de communication, il incarne l'unité linguistique du monde arabe.

Les outils linguistiques de cette variante ont connu une évolution significative tout en conservant les fondamentaux de l'arabe classique. Certaines particularités du classique ont cédé place à de nouveaux dispositifs grammaticaux, notamment dans la langue médiatique, sous l'influence des langues indo-européennes.

Cependant, l'arabe standard moderne revêt des caractéristiques variables selon les contextes géographiques et sociaux. On distingue ainsi un arabe standard moderne égyptien, marocain ou du golfe, chacun portant les marques de l'histoire coloniale et de vocabulaires propres à sa région. Les pays du Maghreb, influencés par le français, et ceux du Golfe, influencés par l'anglais, reflètent ces influences dans leur syntaxe et stylistique (Abdellatif, 2018, p.31).

Selon Pinon (2012, p.193), l'expression « arabe standard » est approximative ; elle préfère le terme « non-(exclusivement) dialectal ». La langue arabe constitue un continuum entre deux pôles : les dialectes locaux et la langue « officielle » réelle, ni entièrement classique ni scolaire, mais telle qu'utilisée dans la presse, l'administration et la littérature. Cette langue reste marquée par des influences historiques et contemporaines, notamment religieuses (Coran, œuvres classiques) et scolaires.

Pour Miller (2010), l'évolution historique de l'arabe, marquée par une internationalisation et une modernisation facilitées par la médiatisation, a engendré plusieurs formes de standardisation régionales et nationales. Schmidt (1975) évoque quant à lui un arabe moderne unifié, compris dans l'ensemble du monde arabe quel que soit le dialecte local.

D'après El Kassas (2005, p.45), les ouvrages de référence en arabe standard moderne incluent Cantarino (1974-1975), Kouloughli (1994-1995), Neyreneuf et Al-Hakkak (1996), Haywood et Nahmad (1998), Badawi et al. (2003) et Holes (2004).

Un point crucial : l'arabe standard moderne s'acquiert exclusivement dans les établissements scolaires formels, non en famille, comme l'indique Al-Huri cité par Gregory et al. (2021, p.22).

Certains chercheurs subdivisent l'arabe moderne en cinq catégories selon leur variante d'origine : l'arabe classique (Coran et liturgie), l'arabe moderne contemporain (télévision, radio, discours scientifiques, journalisme), le dialecte des lettrés (discussions scientifiques et sociales), le dialecte régional des instruits, et le dialecte populaire (Abdellatif, 2018, p.26).

Le système grammatical du standard moderne n'est pas entièrement modifié comparé au classique. Néanmoins, plusieurs particularités archaïques ont été simplifiées : les constructions deviennent plus accessibles et la vocalisation diacritique, obligatoire en classique, n'est utilisée en standard moderne que pour la prononciation exacte d'un mot (Abdellatif, 2018, p.31).

Ces variantes se réalisent à différents niveaux linguistiques (morpho-phonologique, lexical, syntaxique) et se manifestent différemment à l'écrit et à l'oral

III. Caractéristiques linguistiques de l'arabe standard moderne

Au-delà de sa diversité, l'arabe standard moderne possède des traits caractéristiques qui le distinguent. Cette section en examine les dimensions phonologique, lexicale, sémantique, syntaxique et graphique.

III. 1. Dimension phonologique

L'arabe compte 28 lettres toutes consonantiques. En lieu et place des voyelles, il utilise des signes diacritiques. Plus précisément, son système phonétique comprend 26 consonnes, 2 semi-consonnes et 3 signes diacritiques considérés comme « voyelles » représentant les sons brefs, prolongeables à l'aide de trois lettres spécifiques. Quatorze lettres consonantiques sont exclusives à l'arabe et n'existent dans aucune autre langue.

L'un des avantages de la phonologie arabe réside dans sa quasi-stabilité. Bien que Pinon (2019, p.8) reconnaisse que l'arabe soit souvent présenté comme ayant une correspondance lettre-son totale, elle note que son système phono-graphématique ne produit pas les défis orthographiques rencontrés en français ou en anglais, malgré certaines variations entre son et forme orale concrète.

Les spécificités phonétiques de l'arabe, particulièrement du classique, se sont maintenues identiques à celles des Arabes préislamiques (Sani, 2021, p.385). L'articulation incorrecte d'un son entraîne des modifications sémantiques au niveau du mot et de l'énoncé. Ibn Jinni (s.d), cité par Diab-Duranton (2009, p.130), démontre dans son ouvrage « Les particularités » qu'un phonème isolé porte une signification propre et peut se substituer à un phonème phonétiquement proche, modifiant ainsi la charge sémantique du mot. À titre d'exemple : ظ (khâna) diffère de ظ (kâna), ou ظ (daqqa) de ظ (dakka).

Les phonèmes consonantiques arabes se caractérisent par leur variété et leur diversité : lettres gutturales, palatales, apicales, labiales, coronales, sonores, vélarisées, nasalisées, occlusives, constrictives et intermédiaires (Diab-Duranton, 2009, p.42).

III. 2. Dimension lexicale

L'arabe possède un lexique extrêmement riche permettant des descriptions précises et des identifications nettes des désignations. Les variations lexicales sont relativement accessibles à la compréhension. Malgré la synonymie bien établie, des variations lexicales existent selon les usages régionaux.

Grâce à sa morphologie productive, l'arabe peut dériver des substantifs, diverses formes verbales, des noms désignant des lieux, des rôles, des fonctions, des moments et des outils. Ce système repose sur la notion de racine : d'une même racine se génère un ensemble de mots ayant des sens dérivés.

L'une des particularités du lexique arabe est la substitution phonétique — le remplacement d'un son ou d'une lettre par un autre — pouvant s'opérer dans les racines trilitères, quadrilitères ou quinquilitères. Ibn Jinni (s.d) décrit les phonèmes arabes selon trois critères: phonème primitif, phonème de substitution et phonème affixe (Diab-Duranton, 2009, p.70).

La précision du lexique arabe permet l'existence de dictionnaires variés et riches : certains organisés alphabétiquement comme les langues indo-européennes, d'autres organisés selon les racines des mots, modalité exclusive à l'arabe (Maydani, 2010).

III. 3. Dimension sémantique

L'arabe excelle dans l'expression de notions complexes. Selon Joüon (1926), d'une action complexe se dégage une notion secondaire ensuite appliquée à d'autres actions ou généralisée. L'arabe possède une remarquable aptitude à former des dénominatifs exploitant un nom concret selon diverses directions, permettant également la formation de mots exprimant des actions courantes du moment.

La répétition de sémantismes en arabe révèle une tournure d'esprit particulière d'intérêt psycholinguistique. On retrouve des notions verbales estimatives-déclaratives, la désignation d'êtres par leurs caractéristiques motrices, de nombreux mots « expressifs » formés de manière intrinsèquement expressive, avec souvent la même voyelle dans deux syllabes. La répétition du groupe consonantique exprime généralement une intensité de sens.

L'arabe contient également des verbes décrivant l'action de l'homme sur les animaux incorporant le cri correspondant, des mots onomatopéiques, des mots quadrilitères indiquant des particularités défectueuses, des mots relatifs au mouvement, des noms de groupes, et des noms de plantes ou fruits (Joüon, 1926).

La sémantique arabe constitue un trésor inestimable : pour un concept précis, de nombreux mots permettent une désignation avec des descriptions détaillées et distinctes. L'exemple des dénominations du lion illustre cette richesse avec plus d'une centaine de termes désignant cet animal.

III. 4. Dimension syntaxique

L'arabe repose sur des règles grammaticales régissant le fonctionnement de la langue et les relations entre unités linguistiques, se divisant en morphologie dérivationnelle et morphologie flexionnelle. Ibn Jinni (s.d) définit la grammaire arabe comme « l'ensemble de règles permettant aux spécialistes et aux locuteurs arabes d'imiter les Arabes de la péninsule arabique dans leur façon de s'exprimer » (Dardour, 2008, p.37).

La morphologie dérivationnelle étudie la construction et la transformation des mots selon le sens voulu. Elle opère sur une base morphosémantique : d'une même racine se dérivent plusieurs mots. La morphologie flexionnelle, quant à elle, comprend l'analyse grammaticale et les règles morphophonologiques, limitant ainsi le néologisme par sa dérivation radicale.

Certains éléments syntaxiques caractérisent exclusivement l'arabe : le duel, l'article défini et indéfini, et l'absence d'infinitif verbal. Le duel porte un morphème suffixé « an » au nominatif et « ayn » à l'accusatif et au génitif. La tournure « gidd + adjetif » (très + adjetif) coexiste avec « adjetif + giddan ». Le marqueur du futur varie selon les formes « sa » ou « sawfa ».

Comme toute langue sémitique, l'arabe s'organise autour de radicaux verbaux généralement trilitères. Des voyelles s'y ajoutent pour former des dérivés et des formes flexionnelles. La base morphologique repose sur un système de racines et de schèmes : la racine comprend les lettres de base donnant origine et sens au mot, tandis que le schème renvoie aux mots dérivés portant un sens spécifique (lieu, temps, agent, etc.).

La syntaxe se concentre sur la construction correcte des phrases en étudiant la position et l'ordre des mots, ainsi que les désinences grammaticales reflétant la fonction syntaxique de l'unité lexicale. Les désinences se répartissent en quatre cas : nominatif, accusatif et génitif, déterminant la fonction du nom ou du verbe en phrase (De Clercq& Casimir, s.d.).

El Kassas (2005) qualifie la présentation de la syntaxe arabe comme descriptive et prescriptive, visant à exposer les règles permettant une lecture et une écriture correctes. Elle s'appuie sur la précédence linéaire pour distinguer phrase nominale et phrase verbale, le lien logico-sémantique précisant les fonctions des mots, et la dépendance morphologique.

En matière d'accord, l'arabe prend le nom comme élément de base auquel se rapportent verbes, adjetifs et pronoms au singulier. Pour l'accord au pluriel, l'arabe distingue deux classes : celle des êtres humains (doués de raison) et celle des autres (animaux, choses, plantes, idées).

L'arabe possède une syntaxe bipartite : groupe nominal et groupe verbal. Le groupe nominal met l'accent sur l'article défini ou indéfini, l'expression de la possession, les démonstratifs, l'adjectif épithète et le pronom personnel. Le groupe

verbal repose sur la construction de verbes transitifs, intransitifs, avec prépositions, la négation, la voix passive, la concordance des temps et le discours indirect. La phrase verbale débute par le verbe autour duquel s'organisent les autres éléments ; la phrase nominale commence par un nom défini suivi d'un prédicat (attribut, syntagme prépositionnel ou phrase complète). D'autres syntaxes importantes le caractérisent: la subordonnée relative et la coordination (Godeau, 2010).

La lecture d'une syntaxe arabe dépourvue de points diacritiques exige un effort cognitif guidé par le contexte. Selon Sakho (2012, p.41), pour lire correctement, les apprenants n'utilisent pas seulement les indices typographiques mais aussi des indices extratextuels, dont le contexte environnant et les connaissances du monde.

Des études comparatives ont examiné la syntaxe arabe en contraste avec le français, notamment Gharbia (2011) et El Chehk, Masri et Abboud (2004).

III.5. Dimension graphique

L'écriture arabe s'effectue de droite à gauche. Les lettres arabes prennent des formes distinctes selon leur position en mot, bien que leur phonétique d'origine demeure inchangée. L'arabe utilise une écriture prosodique notant les consonnes et voyelles longues uniquement, ignorant les sons diacritiques par principe. Vingt-trois des 28 lettres arabes se lient du côté gauche et peuvent s'écrire en positions initiale, médiane, finale et isolée ; six ne se lient jamais du côté gauche et possèdent seulement deux positions (isolée ou finale). L'arabe n'utilise pas de majuscules.

La graphie varie selon les zones géographiques : on distingue la graphie maghrebine naskhi et la graphie orientale ruq'a, outre les formes manuscrites individuelles. Pour les nombres, les chiffres arabes ne font pas l'unanimité auprès des locuteurs arabes ; les chiffres indiens sont davantage utilisés au Proche-Orient. Une utilisation mixte des deux systèmes se généralise progressivement dans les productions écrites arabes contemporaines (Pinon, 2019).

IV. Choix didactiques pour l'arabe aux enseignements secondaires

Avant d'examiner les choix didactiques pour un enseignement approprié, il convient de clarifier le statut et la fonction de l'arabe au Cameroun, de présenter son cadre d'enseignement aux enseignements secondaires et d'identifier les difficultés, défis et recommandations pouvant améliorer l'apprentissage chez les apprenants.

IV. 1. Statut et fonction de l'arabe au Cameroun

Emat (2023) retrace l'évolution de l'arabe au Cameroun, passant d'une langue strictement religieuse d'enseignement coranique informel à une discipline formelle aux niveaux maternel, primaire, secondaire et supérieur. Un décret présiden-

iel de 1963 institue l'arabe comme langue étrangère enseignée au même titre que l'espagnol et l'allemand, lui conférant un statut officiel au-delà de son rôle sacré dans la communauté musulmane. Historiquement, l'arabe a rempli la fonction de langue de communication administrative écrite entre les lamibe et l'administration coloniale française. La création de la première école franco-arabe officielle en 1962 témoigne de l'intérêt croissant pour l'arabe, donnant à cette langue un statut officiel reconnu par les autorités (Adama, 2001, p.94).

Malgré la diglossie inhérente à l'arabe, le Cameroun a opté pour un arabe de communication favorisant le rapprochement entre les peuples et permettant compréhension mutuelle et activités diplomatiques. L'arabe standard moderne reste la variante privilégiée dans la formation des apprenants camerounais. Cependant, l'utilisation d'autres variantes demeure possible quand nécessaire, notamment pour les expressions quotidiennes du registre familial. Par ailleurs, des éléments culturels et historiques peuvent justifier le recours à des textes classiques, élargissant le lexique de l'apprenant et enrichissant sa culture.

IV. 2. L'arabe aux enseignements secondaires

L'arabe est classé comme langue vivante 2 (LV2) enseignée dans les lycées et collèges du Cameroun. Avec l'évolution du paradigme pédagogique, l'adoption de l'Approche par Compétences et la réforme des modes d'évaluation, son enseignement a connu une amélioration substantielle.

Antérieurement, les enseignants étaient principalement des vacataires ou du personnel contractuel. Les programmes existants, bien qu'exploités par ces enseignants, n'avaient jamais reçu l'approbation officielle. Les effectifs d'élèves et les responsables pédagogiques étaient concentrés dans les régions septentrionales.

Après le changement de paradigme pédagogique, les améliorations sont manifestes : mise en œuvre de programmes d'études officiels, augmentation du nombre d'inspecteurs pédagogiques, d'enseignants et d'élèves. Grâce à la formation d'enseignants par l'École Normale Supérieure de l'Université de Maroua ainsi que les réformes du MINESEC, l'enseignement de l'arabe a connu une amélioration tangible et continue comme le présente le tableau suivant élaboré par Abba (2024, p.211) :

Effectifs des apprenants, des enseignants, des inspecteurs et des établissements scolaires

Région	Nombre Inspec-teurs	Nombre établis-sements	Nombre enseignants				Total ensei-gnants	Total élèves
			PCEG	PLEG	VAC	Autres		
Adamaoua	2	61	39	34	5	1	79	4026
Extrême-Nord	2	67	53	53	9	2	117	2013
Sud	1	1	0	1	0	0	1	18
Sud-Ouest	0	1	0	0	0	1	1	40
Littoral	1	14	11	7	3	0	21	421
Est	1	23	9	8	0	0	17	506
Nord	2	52	25	32	4	3	64	2750
Nord-Ouest	0	0	0	0	0	0	0	0
Ouest	0	10	3	9	0	0	12	691
Centre	1	11	8	9	4	0	21	452
Total	10	240	148	153	25	7	333	10917

Les nouveaux programmes, élaborés selon une pédagogie par objectifs, visent à faire acquérir aux apprenants « les mécanismes de la langue usuelle et actuelle » leur permettant de :

- comprendre les points essentiels d'un message oral et écrit ;
- dialoguer dans diverses situations de vie, raconter, exprimer opinions et sentiments ;
- rédiger sur des sujets familiers et d'actualité ;
- traduire et interpréter entre l'arabe et les langues officielles du Cameroun (MINESEC, 2018).

IV. 3. Difficultés, défis et recommandations

L'enseignement de l'arabe au Cameroun se heurte à de nombreuses difficultés, d'ordres variés. Il s'agira ici d'en présenter les plus marquantes. Au-delà des défis à relever, quelques recommandations seront également formulées dans la perspective d'une amélioration pédagogique de l'enseignement de l'arabe au secondaire. Par ailleurs, les guides accompagnant ces programmes visent à expliciter certaines notions et à fournir des orientations pratiques aux enseignants.

IV. 3. 1. Difficultés

Gisèle Fotso (2007) aborde la question de l'avenir de l'enseignement de l'arabe au Cameroun en établissant un diagnostic à plusieurs volets : l'organisation de l'enseignement privé islamique, qui prend en charge l'arabe à la maternelle et au

primaire, ainsi que la production de matériels didactiques adaptés à son apprentissage. Elle souligne également le manque d'engouement pour la filière arabe dans les universités.

Une autre difficulté réside dans la situation des étudiants titulaires d'une licence d'arabe qui, à l'époque, ne bénéficiaient ni de possibilités de poursuite d'études, ni d'opportunités d'insertion professionnelle, contrairement aux diplômés d'autres filières.

Ces obstacles, signalés depuis longtemps, demeurent malgré quelques mesures correctives initiées par les autorités administratives. Il serait nécessaire pour l'État, de poursuivre les efforts engagés afin de dynamiser l'enseignement de l'arabe. À cet égard, l'ouverture d'une filière de formation des enseignants d'arabe constitue une avancée majeure en faveur de l'avenir de cette langue (Fotso, 2007, p. 184).

Parmi les difficultés rencontrées aujourd'hui dans les lycées et collèges, on peut citer :

- le manque d'infrastructures adaptées à l'enseignement des langues étrangères, notamment l'absence de salles spécialisées ou de laboratoires linguistiques équipés ;
- la rareté de la documentation dans les bibliothèques scolaires, limitant le renforcement des compétences des enseignants et des élèves ;
- la stigmatisation persistante de la langue arabe, souvent perçue comme une filière de relégation réservée aux élèves n'ayant pas été admis dans d'autres séries en raison de leurs résultats ou de leur comportement ;
- l'absence de stages de renforcement des capacités pour les enseignants d'arabe auprès d'institutions spécialisées dans les pays arabes ou arabophones, contrairement aux enseignants d'autres langues étrangères (allemand, chinois, etc.).

IV. 3. 2. Défis

Les défis liés à l'enseignement de la langue arabe sont nombreux et diversifiés. Dans le contexte actuel de mondialisation, le principal enjeu réside dans la capacité de l'arabe à s'imposer au même titre que les autres langues de travail. Malgré sa forte présence sur les réseaux sociaux, son niveau d'assimilation et d'utilisation demeure en régression dans les établissements scolaires (Altwaijri, 1438/2017, p. 55).

Altwaijri (2017) distingue des défis internes et externes, notamment ceux concernant l'enseignement de l'arabe aux non-arabophones. Parmi les défis internes figurent : l'insuffisance des curricula pédagogiques, la précarité des conditions générales d'enseignement, l'influence croissante des dialectes locaux sur la langue classique, l'usage des caractères latins au détriment de l'écriture arabe, la négligence de l'analyse grammaticale — tant à l'oral qu'à l'écrit — ainsi que l'in-

vaison de vocabulaires étrangers.

S'y ajoutent d'autres défis majeurs : l'absence d'opportunités de pratique linguistique quotidienne (bains linguistiques), la gestion des classes multilingues et hétérogènes, ainsi que la pénurie d'enseignants hautement qualifiés (Altwaijri, 1438/2017, p. 73).

Certains de ces défis identifiés par Altwaijri se retrouvent dans le contexte camerounais, en particulier ceux relatifs à la révision des programmes, aux conditions de travail difficiles et à la formation du personnel enseignant. On peut notamment relever :

- la mise en œuvre effective des nouveaux programmes d'arabe ;
- la production de manuels scolaires adaptés à tous les niveaux d'enseignement ;
- la formation continue des enseignants en fonction de l'environnement sociolinguistique et des réalités pédagogiques des classes ;
- l'insuffisance du volume horaire alloué à l'arabe, qui compromet l'acquisition d'une réelle compétence communicationnelle, à l'oral comme à l'écrit.

Dans un contexte de transformation numérique rapide, le défi le plus pressant reste celui de la digitalisation de l'enseignement de l'arabe, encore lente et timide.

IV. 3. 3. Recommandations

Les recommandations formulées s'adressent en premier lieu aux enseignants d'arabe, maillons essentiels du dispositif éducatif. Leur engagement à former des apprenants capables de communiquer avec aisance et efficacité doit se renforcer face aux défis évoqués. À cet effet, il leur revient :

- de s'arrimer aux nouveaux paradigmes pédagogiques et de les traduire en activités concrètes d'enseignement/apprentissage ;
- d'exploiter de manière optimale les programmes et guides pédagogiques, véritables outils de pilotage didactique ;
- de prendre en compte la réalité sociolinguistique des classes et les référents linguistiques des apprenants pour adapter leurs choix méthodologiques.

Les responsables pédagogiques, quant à eux, doivent veiller au respect des programmes et à la compétence des enseignants à tous les niveaux, afin de garantir une acquisition effective des savoirs. Ils ont également la responsabilité de fournir aux enseignants et aux élèves les outils nécessaires à la pratique effective de la langue arabe, en compensant l'absence de milieu d'immersion linguistique.

Enfin, la poursuite et l'intensification de la production de ressources numériques s'avèrent indispensables. Ces supports contribueront durablement au renforcement des capacités linguistiques et didactiques des enseignants comme des apprenants.

Conclusion

La langue arabe figure aujourd’hui parmi les langues les plus sollicitées à travers le monde pour des raisons à la fois culturelles, religieuses et économiques. La multiplication des centres de formation en arabe pour non-natifs, aussi bien dans les pays arabophones qu’ailleurs, en est une preuve tangible. Les gouvernements de ces pays ont entrepris diverses mesures pour promouvoir cette langue là où le besoin se fait sentir. Le paysage médiatique et numérique mondial intègre désormais l’arabe comme langue de communication internationale. Le Cameroun, pour sa part, s’est inscrit dans une politique inclusive de valorisation des langues étrangères, parmi lesquelles l’arabe, désormais reconnu comme discipline officielle dans les enseignements secondaires. Il convient de préciser qu’il s’agit de l’arabe standard moderne, enseigné selon le paradigme de l’approche par compétences, offrant aux enseignants des marges de choix didactiques pour une formation adaptée et efficace. Toutefois, les difficultés demeurent nombreuses et les défis à relever considérables, conditionnant l’avenir de cette langue dans le système éducatif camerounais.

Références bibliographiques

Monographies, articles et périodiques

- Abdellatif, A. A. (2018). *Diglossie de l'arabe*. Bulletin de la Faculté des Lettres, 47, 23-45.
- Adama, H. (2001). *L'école franco-arabe camerounaise : bilan et perspectives*. Cameroun 2001 : politique, langues, économie et santé (pp. 89-135).
- Adama, H. (2008). *Choix linguistique et modernité islamique au Cameroun : le cas du fulfulde et de l'arabe*. Langues, religion et modernité dans l'espace musulman (pp. 47-68).
- Adoum, B. (s.d.).
- Albalawi, I., Altaay, N. D., Al Washmi, A., Awit, H., Azzouzi, A., Cherif, M., & Tanaskovic, D. (2017). *Introduction*. L'arabe (Éditorial, p. 5). UNESCO, Paris.
- Altwaijri, A. O. (1438/2017). *Enseignement de la langue arabe : défis et remèdes*. Organisation islamique pour l'Éducation, les Sciences et la Culture (ISESCO), pp. 49-81.
- Baccouche, T. (s.d.). La langue arabe : spécificités et évolution. Dans M. N. Romdhane, J.-E. Gombert & M. Belajouza (dir.), *L'apprentissage de la lecture* (pp. 377-387). Presses Universitaires de Rennes.
- Barreteau, D., & Dieu, M. (2000). Linguistique. Dans C. Signobos & O. Iyébi-Mandjek (dir.), *Atlas de la province de l'Extrême-Nord du Cameroun* (pp. 64-70). IRD Éditions. <https://doi.org/10.4000/books.irdeditions.11540>
- Barreteau, Daniel, Roland Breton & Michel Dieu. 1984. Les Langues. In : Boutrais, Jean (ed.), *Le Nord du Cameroun: Des Hommes, une région*, pp. 159-180, 528-533, 537-539. Paris: ORSTOM.
- Chehk, K. E., Masri, M., & Abboud, T. (2004). *Divergence et convergence entre l'arabe et le français : étude contrastive*. Tishreen University Journal for Studies and Scientific Research – Arts and Humanities Science Series, 26(2), pp. 194-207.
- De Clercq, A., & Casimir, P. (s.d.). *Grammaire arabe bilingue*. L'École impériale et spéciale des langues orientales.
- Diab-Duranton, S. (2009). *Phonétique et sémantique dans le lexique de l'arabe : le ibdal dans la tradition grammaticale arabe, l'étude de la matrice ([coronal], [dorsal])*. HAL Open Science, Lyon.
- Emat, B. A. (2023). *Dynamique de la langue arabe en contexte francophone au Cameroun*. Contextes didactiques, linguistiques et culturels, pp. 187-206.
- Fotso, G. (2007). *L'enseignement de l'arabe au Cameroun : enjeux sociaux et politiques de 1960 à nos jours*. Yaoundé : L'Harmattan.
- Gharbia, A. B. (2011). Les schémas de phrase en arabe et en français. *Syntaxe et sémantique*, 12, pp. 49-72. Presses universitaires de Caen.

- Godeau. (2010). *La problématique des interférences langagières entre l'arabe et le français*. Lycée français de Jérusalem.
- Goron, A. (s.d.). *Plurilinguisme et emprunts linguistiques au Nord-Cameroun et au sud-est du Tchad*. [En ligne] <https://shs.cairn.info>
- Gregory, L., Thomure, H. T., Kazem, A., Boni, A., Elsayed, M. A., & Tai-bah, N. (2021). *Advancing Arabic Language Teaching and Learning*. World Bank Technical Paper.
- Inbert, F., & Pinon, C. (2022). *L'arabe dans tous ses états ! La méthode : Niveau A1 vers B1*. Paris : Éditions Ellipses.
- Joëlle, N. Y. (2012). *Politiques linguistiques et politiques d'alphabétisation au Cameroun : parcours historique, avancées et incidences sur la population*. XVIIe Colloque international de l'AIDELF sur Démographie et politiques sociales (p. 18). AIDELF, Ouagadougou.
- Joüon, P. P. (1926). *Études de sémantique arabe*. Beyrouth : Imprimerie Catholique. https://www.persee.fr/doc/mefao_0253-164x_1926_num_11_1_984.
- Mbida, O. (2020). *Entre contraintes et idéaux : quelle politique linguistique pour le Cameroun ? Langue française et langues africaines : diversité – complémentarité – unité* (pp. 168-183).
- Miller, C. (2010). *Langues et médias dans le monde arabe/arabophone : entre idéologie et marché, convergences dans la glocalisation*. [En ligne] <https://halshs.archives-ouvertes.fr/halshs-00578851>.
- Pinon, C. (2019). *Intégrer les variations dans l'enseignement de l'arabe langue étrangère : enjeux et méthodes*. HAL Open Science.
- Sani, A. (2021). *خصائص اللغة العربية* [Les caractéristiques de la langue arabe]. Ara-biyya : JurnalStudi Bahasa Arab, 10, pp. 383-395.
- Schmidt, J.-J. (1975). *L'arabe sans peine*. Paris : Assimil.
- Sou'oudi, M. (2015). *التعليم اللغة العربية في الكاميرون* [L'enseignement de la langue arabe au Cameroun]. Revue pluridisciplinaire de l'ENS Maroua (Cameroun) – Lettres et Sciences humaines, hors-série no 4, Études arabes, pp. 159-178.
- ابن حويل الأحضر ميدني. (2010). *المعجمية العربية في ضوء مناهج البحث اللسانوي النظرية والتربيوية* [Haditha. الجزائر : دار هومة]

Mémoires et thèses

- Abba, S. (2024). *Évaluation des pratiques pédagogiques et compétences langagières des élèves en langue arabe aux enseignements secondaires du Cameroun* [Thèse de doctorat, Université de Maroua, Cameroun].
- Bichara, B. A. (2022-2023). *Les variations phoniques de l'arabe tchadien dans la ville de N'Djamena* [Mémoire de Master, Université de Maroua].

- Dardour, F. (2008). *Langue enseignée et dialecte arabe : quelle méthodologie et quelle formation pour l'acquisition de la compétence communicative en arabe standard ? Le cas des lycées libyens* [Mémoire de Master, Université Nancy-2, France].
- El Kassas, D. (2005). *Une étude contrastive de l'arabe et du français dans une perspective de génération multilingue* [Thèse de doctorat, Université Paris-7].
- Pinon, C. (2012). *La nébuleuse de Kan : classification des différents emplois de kana/yakunu à partir d'un corpus d'arabe contemporain* [Thèse de doctorat, Aix-Marseille Université]. <https://shs.hal.science/tel-01945751v1>.
- Sakho, M. L. (2012). *Teaching Arabic as a Second Language in International School in Dubai* [Mémoire de Master, The British University, Dubai].

Textes officiels

- Cameroun. (1998, 14 avril). Loi d'orientation de l'éducation au Cameroun.
- Ministère des Enseignements secondaires (MINESEC). (2014, 9 décembre). Arrêté n° 419/14/MINESEC/IGE portant définition des programmes d'études des classes du 1er cycle de l'enseignement secondaire général : Programmes d'études – Allemand, Arabe, Espagnol, Chinois et Italien.